



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 059-215906082-20240322-DCM2024_3_5-DE

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 22/03/2024 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Nombre de suffrages : 14

Date de convocation

15/03/2024

Date d'affichage en ligne

25/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (10) : M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANCHE, MME Marie GUILLAUMON, MME Catherine WITASSE

Étaient absents excusés (4) : M. Louis LEBRIEZ, M. Philippe PIERART, MME Mélanie BACQ, MME Nathalie LODATO

Absents (1) : MME Brigitte DECAUX

Avaient donné pouvoir (4) :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à MME Joselyne GILLERON

M. Philippe PIERART donne pouvoir à M. Jacques DOMAS

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à M. Daniel BOUTELIER

MME Nathalie LODATO donne pouvoir à M. Jean FAURE

Désignation du Secrétaire de séance par le Conseil Municipal :

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Numéro interne de l'acte : DCM 2024/3/5

Thème : finances / subventions

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT DU JARDIN DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est possible de demander des subventions pour l'aménagement du jardin du presbytère.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 70 140,56 € T.T.C.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible aux subventions du Département du Nord. Il rappelle par ailleurs que l'association Vendegies & Co a pris l'engagement de reverser à la commune la subvention qu'elle a reçue du Crédit Agricole pour le jardin du presbytère et que la découverte de pièces d'or lors de l'aménagement du presbytère a rapporté 12 000 € à la commune.

Demande de vote à bulletin secret par 4 conseillers sur 10 présents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à bulletin secret, à la majorité (6
CONTRE – 0 ABSTENTION – 8 POUR), décide

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT DU JARDIN

- *D'adopter le plan de financement ci-dessous*

Dépenses (H.T.)		Recettes		Taux
Gros œuvre	44 065,05 €	Département du Nord ADVB Aménagement et équipements	30 336,00 €	50,00%
Elévateur PMR	11 900,00 €	Association Vendegies&Co (subvention Crédit Agricole)	3 585,00 €	5,91%
Electricité	4 708,00 €	Autofinancement	26 752,05 €	44,09%
Coût total de l'opération	60 673,05 €	Total	60 673,05 €	100,00%

- *De solliciter une subvention de 30 336,00 € auprès du Département du Nord (ADVB aménagement et équipements), correspondant à 50 % du montant du projet*
- *De charger M. le Maire à accomplir toutes les formalités relatives à ce dossier.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
 M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
 Jean FAURE